

LOU FENESTROU



Bulletin Municipal de
la commune
de Predeignes

Juillet 2018

- 1 L'édito du Maire
- 2 CCAS
- 3 La commune vous informe
- 8 Les travaux d'investissement
- 9 Regards de mémoire
- 12 Vie de la Commune
- 13 L'écho des associations
- 16 Informations
- 18 La Carte Communale
- 21 Réduisons nos déchets
- 23 Ségal'arts 2018

De nombreuses personnes (élus, habitants de la commune) ont contribué à l'écriture et à la conception de ce nouveau numéro ainsi que les présidents ou représentants des associations. Nous les en remercions.

www.prendeignes.fr

L'édito du maire



Madame, Monsieur, Chers Prendeignois

Vous avez dans les mains notre nouvelle édition du Fenestrou qui ouvre la période estivale souvent riche en découvertes, repos et autres occupations de l'été.

Sur notre couverture, nous avons choisi des photos représentant le dynamisme de notre commune dans sa diversité et sont le reflet du bien vivre ensemble à Prendeignes.

Ce bien vivre ensemble se décline dans toutes les actions engagées par votre conseil municipal, le CCAS, le tissu associatif mais aussi dans toutes les initiatives et actions prises ici ou là dans notre commune.

Chacun à notre niveau, donnons au quotidien le meilleur de nous-mêmes. Efforçons nous sans cesse d'améliorer les relations humaines et notre cadre de vie collective pour faire battre le cœur de notre village. Apprenons à découvrir la beauté autour de nous. Développons notre sens du beau et du bien, et ainsi, petit à petit, à force d'appivoiser et de nourrir le positif, le négatif aura de moins en moins d'importance. Prendeignes est une commune pleinement vivante lorsque ses habitants se retrouvent lors d'un temps festif et lorsque des bénévoles organisent ces temps de partages et de rencontres.

Je vous laisse, découvrir votre nouveau bulletin municipal. Au fil des pages vous découvrirez comment vos élus, les membres du CCAS, les bénévoles associatifs, en somme les Predeignois et les Predeignois de bonne volonté, s'engagent pour faire vivre notre village. Petits ou grands travaux, actions invisibles ou au contraire d'envergure, nous avons besoin de toutes et de tous pour écrire l'avenir de notre commune. Alors, merci à vous toutes et tous pour votre disponibilité et engagement au service de notre village et de ses habitants.

Profitons de la vie, profitons de la présence de nos proches, et passons un très bel été.

Votre Maire,
Pascal BAHU



Hello and welcome to our English-speaking readers. We very much hope you enjoy Lou Fenestrou, Prendeignes' annual magazine. Additional information is available on our website, but if you need any further help please don't hesitate to contact me.



Le Centre Communal d'Action Sociale a une mission de Solidarité et « d'Animation » générale pour le développement social de la commune.

Dans ce but, il a organisé cette année 2 rencontres :

Le dimanche 3 décembre 2017

Fidèle à son rendez vous annuel, une nouvelle rencontre a été offerte à tous les habitants, pour une après midi intergénérationnelle autour du Partage et de la Transmission.

Cette année, les « petites mains » se sont régalingées à fabriquer des bonhommes de neige en laine, des étoiles en papier, et des vanneries de Noël ... qui ont dus décorer les tables des fêtes ! Nos anciens en ont aussi été destinataires.

L'ambiance de ces rencontres est très chaleureuse, et le goûter, réalisé pendant cette après midi, est dégusté avec plaisir et convivialité : gaufres, sablés , gâteaux roulés, vin chaud et chocolat.

Une nouvelle rencontre sera vraisemblablement proposée cet automne....

Le vendredi 25 mai 2018

En collaboration avec le Conseil Municipal, le C.C.A.S. a proposé un Rendez Vous aux personnes nouvellement arrivées sur la commune, afin de les accueillir et de les informer des animations et activités qu'ils peuvent y trouver.

Ce Rendez Vous a été réussi, tant par sa fréquentation que par sa convivialité.

Cette initiative est organisée tous les 2 ans.

Le CCAS remercie les habitants, pour leur engagement et leur présence qui sont gages de liens et contribuent à l'identité de notre village.



Pour info :

Le CCAS est présidé par le Maire de la Commune. Son Conseil d'administration est paritaire : moitié de membres issus du conseil municipal, moitié de membres nommés par le maire dans les secteurs d'activité d'un CCAS. Cette parité apporte au CCAS une cohérence d'intervention forte, car elle s'inscrit dans la réalité et la diversité ...

COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2017**Section d'investissement : RECETTES**

10222-00	FCTVA sur travaux	8 075,33
1068-00	Affectation du résultat 2016	73 557,63
1321	Subvention pour les volets de la salle d'Animation - Enveloppe parlementaire -	2 500,00
040	Opérations d'ordre	
	00-28041582 Amortissement travaux enfouissement	5 612,00
	00-281532 Amortissement réseaux assainissement	5 899,00
2128	Grand Figeac - Remboursement appartement communal	2 075,26
Total des recettes d'investissement		97 719,22 €

Section d'investissement : DEPENSES

Opérations financières		4 543,46
Remboursement du capital des emprunts		
	1641 Annuité Emprunt	4 543,46
Dépenses patrimoniales		
58	Voirie	473,00
89	Réseaux Assainissement - Extension - STAP	5 269,08
108	Rénovation logements - Mise aux normes électriques appartement Presbytère - Acelec Service	96,00
110	Rénovation Salle d'Animation	2 887,84
112	Rénovation Cour Salle d'Animation	16 189,52
116	Rénovation Bâtiments	33 415,80
117	Equipement matériel pour la bibliothèque	250,60
118	Enfouissement réseaux - Gaines station	162,51
121	Réhabilitation Petit Patrimoine - Lavoir	353,52
129	Travaux Mairie - Honoraires Bréhault Ingénierie et Véritas (mission AOERP), Socobois (analyse amiante)	2 904,00
139	Amortissement Subventions	4 179,00
Total des dépenses d'investissement		70 724,33 €

COMPTES ADMINISTRATIF 2017 Section de Fonctionnement – RECETTES

<i>Chapitres</i>	<i>Intitulé des Recettes</i>	Réalisé	Prévisions	Réalisé
Articles		2016	2017	2017
Chap. 70	Produit des services et des ventes			
70311	Concession cimetièrè	304,00	0,00	0,00
70323	Redevance pour occupation du domaine public	765,00	750,00	757,00
706811	Redevance assainissement part variable	2 138,60	2 028,00	2 072,00
7068121	Redevance Adour Garonne modernisation des rèseaux	301,92	283,00	290,14
70682	Location de compteurs	2 234,95	2 152,00	2 232,9
70683	Commission Recouvrement Redev. Assainiss.	4,14	3,00	3,60
	Total du chapitre 70	5 748,61	5 216,00	5 355,73
Chap. 73	Impôts et taxes			
73111	Contributions directes	29 817,00	30 376,00	30 158,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation	7 581,80	6 000,00	7 499,07
	Total du chapitre 73	37 398,80	36 376,00	37 657,07
Chap. 74	Dotations, subventions et participations			
7411	Dotation forfaitaire de l'Etat (Ex DGF)	71 250,00	68 750,00	70 132,00
74121	Dotation de solidaritè (DSR)	11 971,00	11 900,00	12 886,00
742	Dotation èlus locaux	2 895,00	2 500,00	2 962,00
74718	Participation aux èlections	123,86	40,00	250,12
74751	Dotation de solidaritè – Communautè de Communes	6 174,00	6 174,00	6 174,00
7478	Participation Gym et Dètente	700,00	700,00	700,00
748314	Compensation de l'Etat au titre de la TP	26,00	8,00	8,00
74834	Compensation de l'Etat au titre des Taxes Foncières	2 516,00	2 163,00	2 163,00
74835	Compensation de l'Etat au titre de la Taxe d'Habitation	2 501,00	2 844,00	2 844,00
7484	Dotation de recensement			
	Total du chapitre 74	98 156,66	95 079,00	98 119,12
Chap.75	Autres produits de gestion courante			
752	Loyer des logements	20 256,74	20 300,00	20 799,12
758	Location Salle d'Animation	522,00	250,00	648,00
	Total du chapitre 75	20 778,74	20 550,00	21 447,12
Chap.76	Produits financiers			
761	Parts sociales du Crèdit Agricole	1,59	1,00	1,99
	Total du chapitre 76	1,59	1,00	1,99
Chap.77	Produits exceptionnels			
7713	Dons reçus	20,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 143,90	400,00	584,63
	Total du chapitre 76	1 163,90	400,00	584,63
Chap. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
777	Quote-part des subventions d'investissemènt	4 179,00	4 179,00	4 179,00
	Total du chapitre 042	4 179,00	4 179,00	4 179,00
	TOTAL DES RECETTES	167 427,30	161 801,00	167 344,66

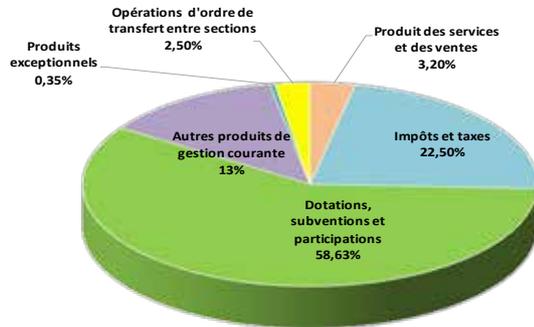
COMPTE ADMINISTRATIF 2017
Section de Fonctionnement – DEPENSES

<u>Chapitres</u>	<u>Intitulé des Dépenses</u>	Réalisé	Prévisions	Réalisé
Articles		2016	2017	2017
22	Dépenses imprévues	0,00	6 000,00	0,00
	Total du chapitre 022	0,00	6 000,00	0,00
11	Charges de gestion générale			
Chap. 60	Achats – Fournitures diverses			
6042	Achats de prestations de services (écoles Labathude 4 298,60 - Montet et Bouxal 3 854,00)	8 321,60	8 153,00	8 152,60
60611	Eau	1 240,04	1 300,00	1 337,31
60612	Electricité	3 356,92	3 500,00	2 701,12
60621	Combustibles - Mazout (salle d'animation)	2 232,91	2 500,00	1733,81
60628	Autres fournitures	0,00	800,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	194,45	800,00	86,16
60632	Petits équipements	100,00	200,00	0,00
60633	Fourniture de voirie	90,30	500,00	29,92
6064	Fournitures administratives	1 397,22	1 500,00	1 051,35
6065	Fourniture bibliothèque	0,00	400,00	0,00
	Total du chapitre 60	16 933,44	19 653,00	15 092,27
Chap. 61	Services extérieurs			
6135	Location photocopieur	1 029,92	1 200,00	1 180,80
61521	Entretien des terrains	0,00	200,00	55,11
615221	Entretien des bâtiments (contrats Socotec)	718,98	900,00	794,82
615231	Entretien des voies et réseaux (Débroussaillage + Syded)	2 594,08	4 000,00	2 555,92
61558	Entretien d'autres biens mobiliers (cloches)	551,40	1 200,00	1 142,92
6156	Mainten. micro bib maintenance biblio + défibri. + AGEDI	1 474,80	1 500,00	1 347,60
616	Primes d'assurance	3 809,66	3 900,00	3 693,42
6182	Documentation générale (pédagogiques+JO+ Vie Co)	440,40	500,00	481,50
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	791,64
	Total du chapitre 61	10 619,24	13 400,00	12 043,73
Chap. 62	Autres services extérieurs			
6225	Indemnité du receveur municipal	263,80	500,00	228,74
6226	Honoraires bornage	600,00	600,00	1 476,00
6231	Insertion	0,00	500,00	225,84
6232	Fêtes et cérémonies	1 223,00	1 100,00	662,00
6238	Reliure Etat Civil	0,00	800,00	222,00
6261	Affranchissement	140,40	200,00	153,10
6262	Téléphone	1 676,02	2 000,00	1 733,48
6281	Associations des Elus	398,19	420,00	318,47
6282	Frais de Gardiennage	119,55	120,00	120,97
62878	Fédération PARTIR	35,00	500,00	0,00
	Total du chapitre 62	4 455,96	6 740,00	5 140,60
Chap.63	Impôts et taxes, versement assimilés			
63512	Taxes foncières	2 270,00	2 400,00	2 277,00
	Total du chapitre 63	2 270,00	2 400,00	2 277,00

	Total chap 011	34 278,64	42 193,00	34 553,60
12	Charge de personnel	104,50	0,00	0,00
Chap 63	Impôts, taxes, versements assimilés			
6336	Cotisations au Centre de Gestion + Conv. marchés pub.	136,97	140,00	0,00
	Total du chapitre 63	136,97	140,00	0,00
Chap.64	Charges de personnel			
64131	Salaires secrétaire et agents d'entretien	11 829,66	14 000,00	12 313,96
6451	Cotisation patronale URSSAF	3 606,00	3 900,00	3 780,00
6453	Cotisation patronale IRCANTEC (retraites)	467,00	700,00	503,00
6475	Médecine du travail	135,00	150,00	174,00
	Total du chapitre 64	16 037,66	18 750,00	16 770,96
	Total chap 012	16 279,13	18 890,00	16 770,96
Chap.65	Autres charges de gestion courante			
6531	Indemnités du maire et des adjoints + CSG	13 679,28	14 000,00	14 166,38
6533	Cotisation de retraite	562,00	570,00	588,00
657362	Subvention au C.C.A.S.	2 500,00	2 000,00	2 000,00
65737	Autres établissement publics locaux - FDEL 2016/2017	607,34	500,00	204,00
6574	Subventions aux associations	6 000,00	7 550,00	7 550,00
	<i>Associations à 350,00 € (Comité des Fêtes - Chasse - L'Entraide - Gym et Détente – CUMA - Théâtre) ; Associations à 250,00 € (Groupement Forestier - Trace et Couleurs) ;</i>	<i>2 600,00</i>	<i>2 600,00</i>	<i>2 600,00</i>
	<i>Association Déclam' (soutien projet Lavoir-Chemins Retrouvés)</i>	<i>0,00</i>	<i>1 250,00</i>	<i>1 250,00</i>
	<i>Association Le Pilou</i>	<i>3 000,00</i>	<i>3 000,00</i>	<i>3 000,00</i>
	<i>Subvention A.P.A.J.H.</i>	<i>200,00</i>	<i>200,00</i>	<i>200,00</i>
	<i>Subvention A.P.E.A.I.</i>	<i>200,00</i>	<i>200,00</i>	<i>200,00</i>
	<i>Potron minet</i>	<i>0,00</i>	<i>300,00</i>	<i>300,00</i>
	Total du chapitre 65	23 348,62	24 620,00	24 508,38
66	Charges financières			
Chap.66	Intérêts des emprunts			
66111	Intérêts réglés à l'échéance (CA 21 - Caisse Dépôts 475)	740,73	500,00	496,45
	Total du chapitre 66	740,73	500,00	496,45
Chap .014	Atténuation de produits			
	Impôts et taxes			
7068129	Redevance Adour-Garonne pour modernisation des réseaux	279,00	302,00	290,00
7391171	Dégrèvement FNB jeunes agriculteurs	34,00	40,00	34,00
73921	Reversement de fiscalité à la Communauté de Communes	21 793,00	21 793,00	21 793,00
	Total chap. : 014	22 106,00	22 133,00	22 117,00
Chap . 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
6811	Dotations aux amortissements (Assai 5899,00 Enfoui Réseaux 5612,00)	11 511,00	11 511,00	11 511,00
6817	Provision loyers	0,00	260,00	0,00
	Total du chap.042	11 511,00	11 771,00	11 511,00
	Total des dépenses réelles	108 264,12	126 109,00	109 957,39

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

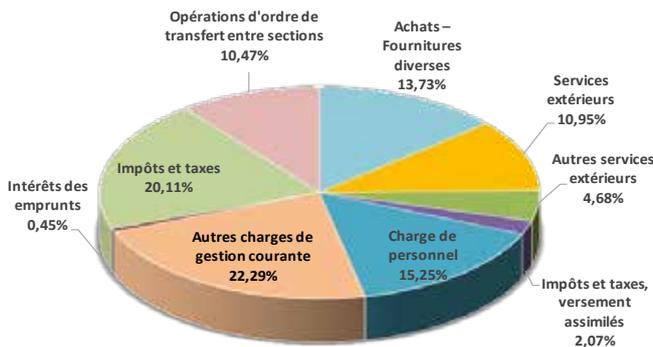
Répartition des recettes de fonctionnement - 2017



Section de fonctionnement

Recettes année	167 344,66
Dépenses année	109 957,39
Résultat année	57 387,27
Résultat antérieur 002 (2015)	68 011,27
Résultat cumulé excédent	125 398,54

Répartition des dépenses de fonctionnement - 2017



Section d'investissement

Recettes année	97 719,22
Dépenses année	70 724,33
Résultat année	26 994,89
Résultat reporté 001 (2016)	205 238,46
Résultat cumulé excédent	232 233,35

Affectation du résultat de fonctionnement

L'excédent de fonctionnement doit en priorité être affecté au financement de la section d'investissement

Résultat excédentaire d'investissement		232 233,35	au 001 en excédent d'investissement
Résultat déficitaire d'investissement			au budget 2018
Résultat de clôture		232 233,35	
Prise en compte des restes à réaliser	dépenses	262 261,17	
	recettes	0,00	
Total cumulé	dépenses	262 261,17	
	recettes	232 233,35	
excédent de financement réel			
besoin de financement réel		30 027,82	
<u>Affectation du résultat 2017</u>		30 027,82	au 1068 en recette d'investissement 18
<u>au Budget Primitif 2018</u>		95 370,72	au 002 en recette de fonctionnement 18

LES TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux d'entretien de notre voirie communale ont été réalisés par la STAP et l'entreprise de René BERTI pour des travaux d'exécution de saignées à Lafragette et à Gabanelle.

Des opérations de point à temps permettent de maintenir en état notre voirie.

La 2^{ème} tranche de la route de Gabanelle a été réalisée dans le cadre des travaux de voirie transférée à Grand-Figeac pour un montant de 4 755.07 €.

Comme chaque année maintenant, le fauchage et le débroussaillage est partagé entre la voirie communale et la voirie transférée à Grand-Figeac.

Suite à une vandalisation, les panneaux ont été reposés aux abords du pont de Gabanelle (184.65€).

SALLE D'ANIMATION

Différents travaux ont été réalisés dans l'espace de notre salle d'animation notamment la mise aux normes de la porte d'entrée par l'entreprise Tocaben (2 374.80€) ainsi que différents équipements (éclairage, blocs sécurité...) mis en œuvre par les bénévoles de la commune que nous remercions sincèrement.

Comme vous avez pu le constater, des travaux ont été effectués dans la cour. Il s'agit du mur



réalisé par l'entreprise Gibrat (10 167.12 €) et des portails conçus par Laurent Sauterel métallier et ferronnier d'art (6 022.40€). Les volets ont également été changés par

l'entreprise Ganga (9 711.60 €) et la peinture réalisée par l'entreprise Ruiz (7 630.70 €) a donné un coup de neuf à notre salle.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

La pose d'une nouvelle chaudière au logement communal à côté de la salle d'animation (Eric Bier – 6 272.40 €), la mise en sécurité électrique de notre bibliothèque et des logements bibliothèque et ancien presbytère (Acelec Service – 2 919.62 €), le remplacement de la rampe et la remise en état de l'escalier du logement du presbytère (Ets Feyt – 3 810.62 € ; C2M – 2 502.23 €), la réfection d'une marquise (Michel Mounal – 275.00 €) ont constitué les principaux travaux sur nos bâtiments.

Tous les travaux réalisés ont bénéficié d'une consultation auprès de différentes entreprises.

AMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE

Les travaux de la mairie « servent différents buts ». Ils ont été motivés par la nécessaire mise en accessibilité des services publics : l'aménagement de la salle du conseil et la possibilité d'un accueil ponctuel au rez-de-chaussée permettront cette mise aux normes. Ils sont également l'occasion d'une rénovation thermique, génératrice de confort et d'économie d'énergie (isolation de toutes les parois) et de l'installation d'un système de chauffage adapté et plus économique, calculé sur les nouvelles performances du bâtiment.

Le futur aménagement permettra également un confort de fonctionnement non négligeable : un accueil particulier par Le Maire, une pièce d'archivage dédiée et l'ajout de sanitaires (accessibles). L'aménagement a été conçu, en concertation avec le conseil municipal, dans un souci d'optimisation globale du projet (financière et spatiale).



L'ensemble de ces travaux s'inscrivent d'une part dans un programme de financement (mise en accessibilité et rénovation thermique) et d'autre part dans la nécessité d'une rénovation technique. En effet, lors du diagnostic, et le démarrage des travaux le confirme, l'ensemble de la bâtisse avait besoin qu'on « s'occupe d'elle » : confortements structurels des murs et de la charpente, rénovation de la couverture avec positionnement conforme du pare-pluie pour préservation des chevrons, remplacement de la volige de débord de toit qui était sévèrement « attaquée » par des xylophages, remplacement de poutres défectueuses... Un « démêlage » des réseaux est en cours également permettant, outre une mise en sécurité, de scinder les alimentations et évacuations entre la mairie et le logement communal.



Ces « démêlages » et une météo peu propice pour l'instant ont occasionné un léger retard, cependant le chantier se déroule harmonieusement et la repose des tuiles se fait sous le soleil !

Malgré peu de réponses en appel d'offres, les entreprises titulaires sont locales et les offres conformes aux estimations.

La fête à Prendeignes: aubades, mâts de cocagne et autres

LES AUBADES : *qu'es aco? what is it? quoi?*

Qu'en pensez-vous? Voudriez-vous y participer? C'est facile; vous êtes attendus, souhaités. Mais encore, expliquez-nous ...

Paul (quelques 90 printemps): J'ai toujours connu les aubades. Elles annonçaient la fête du village, "lo voto", qui avait lieu dans ma jeunesse le premier dimanche de mai. On l'a déplacée ... pour ne pas faire concurrence à Figeac - sans prétention, n'est-ce pas?

Qui y participait?

Paul: C'étaient les jeunes conscrits, autrement dit les appelés du contingent, "ceux de la classe" qui les organisaient pour préparer la fête et se procurer quelques sous.



De gauche à droite: Arrière - René DESTRUDEL, Georges VERNIERES, René SALESSES, Augustin DESCARGUES. Devant - Gabriel DAYMON, M. QUIÉ, Laurent SER, Pierre BARDET

Moi: *J'ai lu que ces collectes pouvaient aussi servir à obtenir des soutiens financiers pour ces jeunes paysans pas très riches qui partaient à l'armée.*



De gauche à droite: Arrière - René SALESSES, Laurent SER. Devant - André BOUSCAREL, M. QUIÉ, DESTRUDEL de Gorse, Gabriel DAYMON.

Paul: Je ne m'en souviens pas.
Moi: *Mon père a eu ce geste pour un jeune voisin désargenté. C'était difficile pour certains; la solde était maigre. Et toi y as-tu participé?*

Paul: Evidemment (yeux écarquillées de Paul qui se demande d'où je sors pour poser une telle question). J'avais 19 ans. C'était en 1946. On n'était pas très nombreux car la guerre était passée par là. Je vais te chercher une photo.

*Je regarde émerveillé
On reconnaît autour du
mairie: Marius Foulquié:
Maurice Bouscarel
(au Struels), Georges
Juvénal (le bourg),
Paul Foulquié, et René
Mounal (Lafagette).*



Paul: Bref, c'était très masculin.

Paul se reprend: Oui mais les femmes participaient ensuite aux décorations de la fête et du bourg.

Lulu: Nous décorions des genévriers avec des roses en papier crépon; ces genévriers étaient plantés au carrefour, devant la mairie et autour de l'estrade, sur la place.

Comment cela se déroulait-il? Et maintenant; en 2018?

Marie-Jeanne: Comme aujourd'hui. Les jeunes passent le dimanche avant la fête dans les maisons. Une arrivée souvent tonitruante. Maintenant on entend de loin les klaxons et puis un air d'accordéon ouvre la rencontre.

Paul: Dans ma jeunesse on se déplaçait à pied! Et le soir, certains



n'étaient pas toujours très clairs.

- Ah bon!

- Oui, chaque famille voulait que l'on boive un coup avec elle.

- Et maintenant?

Un participant: On boit volontiers, surtout s'il fait chaud mais ... sagement. Certaines familles ont préparé un apéritif. En échange, l'un(e) de nous distribue gratuitement des fouaces aux familles et un(e) autre prend les inscriptions pour le repas au village.

Pascal: On a fait évoluer les aubades. On invite les habitants à participer. Une année, le comité a proposé à ceux qui le veulent de créer devant chez eux une boîte aux lettres originale, une autre d'embellir une brouette, une autre de rechercher des recettes anciennes. Les gens se prêtent vraiment au jeu.

Monique: Ensuite on rassemble tout ce travail autour d'une exposition de photos qui permet d'apprécier l'esprit d'invention de nos amis.



Yvette et Patrick: Etonnant, plein de surprises, d'invention, très agréable. Il faut préserver cette tradition.

Les jeunes sont-ils bien accueillis?

M-j: Je crois que oui. C'est un moment très attendu notamment par les personnes âgées. C'est l'occasion d'un échange. Certaines personnes sortent peu et pour des question d'âge, elles n'iront pas à la fête. Elles attendent vraiment ce moment.

René: On voit les visages s'éclairer. "Qui es-tu toi? Ah oui le fils de ... le petit-fils de... Elle habitait là. Tu lui ressembles. Vous êtes nouveau? ça vous plaît? etc."

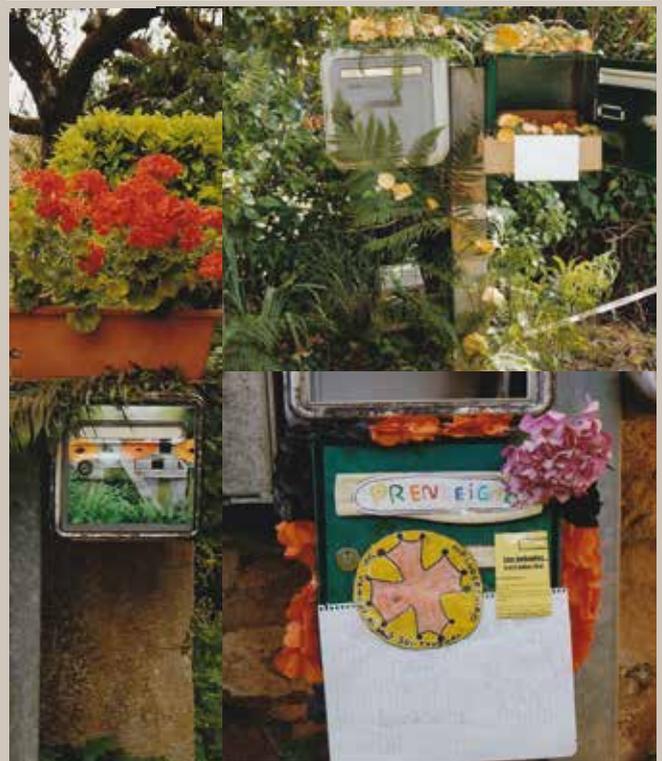
Vraiment ces jeunes, on ne les connaît pas bien et on voudrait bien savoir. De quoi alimenter les conversations pour plusieurs jours, à remonter le temps.

Les gens donnent-ils volontiers un peu d'argent?

Un participant: Oui, en fonction de leurs moyens. Les gens savent que la fête est une façon de recréer du lien social. Et ils sont honorés qu'on pense à eux.

A quoi sert cet argent?

Monique: A la réussite de la fête. Une façon d'encourager les organisateurs et de les remercier.



Quand vous vous êtes installés dans cette commune, comment avez-vous perçu les aubades?

Monique: Nous avons été séduits. C'est un moment très chaleureux, festif. J'ai vraiment admiré ceux qui ont relancé cette tradition après une interruption un peu longue.

Clare: Nous avons été agréablement surpris; nous avons admiré l'effort de ces jeunes qui consacrent souvent de longues heures à visiter chaque maison.

Et ailleurs, dans les autres communes ou en Grande Bretagne, pratique-t-on les aubades?

Clare: A ma connaissance, non. Par contre nous connaissions la tradition du mât de cocagne, "The greasy pole" (le mât graisseux).

Christelle: dans mon village, à Faycelles, les aubades se font chaque année. Et



comme la fête a lieu en août, tous les vacanciers sont fiers d'y participer.

Pascal: A Predeignes, la participation est suivie. Les parents ont confiance parce que les jeunes, filles et garçons de tous âges, sont encadrés par des aînés. Et quel plaisir de se faire bringuebaler, sur les routes sinueuses de la commune, dans le camion d'André rempli pour l'occasion de ballots de foin en guise de sièges.

Paul et Lulu reprennent la parole.

Paul: A mon époque, on plantait également un mât de cocagne. On suspendait au bout du mât - généralement un fût de peuplier - une couronne de victuailles. Le



jeu consistait à grimper pour atteindre cette couronne. Le mât était solidement arrimé.

Lulu: une grimpe difficile, sportive et un peu dangereuse sur un mât lisse à souhait, bien pelé. Le succès allait aux plus agiles, encouragés par un public enthousiaste. Des lots les récompensaient. Il y avait de l'ambiance.

Les aubades sont en fait une très ancienne tradition populaire qui remonte au Moyen âge tout comme le mât de cocagne souvent représenté sur les images d'Epinal. Ce mot d'origine latine évoque l'aube, la naissance de la lumière, la vie qui reprend joyeusement. Il est passé par le provençal. Les aubades sont propres au Sud. Il existe de nombreuses musiques sur le sujet. Comme la sérénade nocturne des amoureux, les aubades sont liées au chant. Elles se veulent un hommage aux gens.

Ce mot fait naître dans les yeux des habitants de Predeignes des étincelles de plaisir. C'est un moment festif, de partage, de "lien social" comme on dit aujourd'hui.

Alors n'hésitons pas à préserver ces instants magiques. Les sages vous diront qu'il n'y a pas de modernité sans ancrages dans nos histoires passées.

Propos recueillis auprès de certains habitants de la commune par

Marie-Josiane Lacout

LES NAISSANCES

- Juliette au foyer de Mel ERASO et Lamiaa EL BAZ installés au village de Lafragette.
- Alsan au foyer de Céline ARNAL et Bernard LOPEZ résidant dans le bourg.
- Léana au foyer de Mathieu MOUNAL et Aurélie PAULET résidant au Struel.
- Arthur au foyer de Aurélie SCHERIER et Mickaël CAWTHORNE résidant à Lasfarguette.

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux nés ; félicitons les parents et leur présentons tous nos vœux de bonheur.

Nous félicitons également les nouveaux grands-parents résidant dans notre village pour la joie qu'ils connaissent avec l'arrivée dans leur famille d'un nouvel enfant :

- Léana est la petite fille de Maryvonne et Michel MOUNAL.

ILS REPOSENT DANS NOTRE CIMETIÈRE

Nous avons une pensée pour Monsieur Paul Maurice SALESSES, Madame Jeannette MOUNAL née VERDIE ainsi que pour Neema SOTO-GOMEZ.

Nous adressons nos sincères condoléances à leurs familles dans la peine.

D'autres familles de notre village ont été dans la peine avec la perte d'un être cher ; nous leur assurons nos sincères pensées.

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Les nouveaux arrivants

Nous souhaitons la bienvenue dans notre village à :

- Monsieur Sandro BRUNIALTI résidant au Struel,
- Monsieur et Madame BATTEDOU qui s'installe à la Lutte,
- Madame NIGOU et Monsieur PERRIN résidant au Fau,
- Monsieur Arnaud GARDERE dans le bourg,
- Madame DEL CASTRO Monsieur DE ROSSIE dans le bourg.
- Madame EL BAZ et Monsieur ERASO au village de Lafragette.

EXAMENS

Des jeunes ou moins jeunes de notre commune ont été reçus à des examens, concours....

Nous leur adressons nos sincères félicitations.

URBANISME

Cette année, il a été accordé 2 demandes de déclaration de travaux, 2 permis de construire.

La Bibliothèque

Pendant les travaux, la mairie est installée à la bibliothèque, mais celle-ci fonctionne aux jours et heures habituelles :

- mercredi : 17h – 18h
- dimanche : 11h – 12h

Les passages du Bibliobus (2 fois par an) et des navettes (4 fois par an) assurent le renouvellement des livres et

revues complétés par quelques achats et abonnement. Vous pouvez emprunter 4 livres pendant 3 semaines.

N'hésitez pas à venir nous voir.

Marie-Jeanne Destruels et
Monique Villeneuve



LE COMITÉ DES FÊTES

Ça y est ! Le livret de recettes tant attendu va voir le jour et sera entre les mains des Predeignois lors des prochaines aubades.

Cette opération « recettes » a été fort bien accueillie par tous et a montré l'intérêt que chacun porte à la vie de notre village car les ingrédients essentiels de notre « cuisine predeignoise » restent le partage, la tolérance et la convivialité.



Le comité des fêtes est là pour faciliter l'émergence de ces indispensables valeurs.

2017, c'était le voyage à Lyon pour une vingtaine de predeignois ; c'était les aubades gastronomiques, en remorque agricole, sur un fond de tarte aux pruneaux (délicieuse, avouons-le) c'était une fête votive aux parfums irlandais avec une large participation de tous.

Forts de ce constat plus que positif, nous avons décidé de remettre ça cette année en

sachant que nous pouvons compter sur la bonne volonté des uns et des autres.

Le comité des fêtes est ouvert à tous les habitants de notre village ainsi qu'aux amis qui souhaitent s'inscrire dans une dynamique chaleureuse et volontaire... pour que Vive la tradition.

Pour le Comité des Fêtes,
André Bourguignon

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Une bonne saison de chasse 2017 - 2018 avec un prélèvement de 24 sangliers et de 14 chevreuils.

Une très bonne entente avec Sabadel qui perdurera j'espère le plus longtemps possible, pour pouvoir gérer au mieux les populations de gros gibier.

Merci à tous les bénévoles pour avoir permis l'organisation du repas de fin de saison.

Rendez vous l'année prochaine

Le Président, Philippe THIBault

GYM ET DÉTENTE

Une année de gym d'entretien vient de s'achever. Les adhérents (es) ont apprécié les cours d'Emmanuel Adoux de Ségala Limargue.

Exercices et ateliers (élastiques, ballons, bâtons, tapis...) sont dispensés avec entrain et bonne humeur pour entretenir la forme, l'équilibre et passer un bon moment.

Nous nous retrouvons début septembre, le mercredi de 9h30 à 10h30 à la salle d'animation.



En octobre dernier, une balade découverte de Najac a été proposée à tous : journée agréable et conviviale.

Nous vous proposerons à la rentrée une autre journée découverte ainsi que quelques balades autour de la commune pour redécouvrir les chemins. Vous serez informés et invités à ces rencontres.

A bientôt. Sportivement.

Pour l'association : Monique VILLENEUVE, Bernard LAFAURIE, Monique DAYMON

ASSOCIATION TRACE ET COULEURS

Le Chemin des Totems mis en place par l'association Trace et Couleurs en est à sa sixième édition (<http://lechemindestotems.overblog.com>). Les totems du parcours sont créés en coopération artiste /habitants avec parfois la participation d'artistes reconnus qui jouent le jeu. Tous les ans de nouveaux totems viennent s'ajouter ou remplacer les anciens totems. Engagée contre l'exclusion, l'association accueille toujours gracieusement les Groupes d'Entraide Mutuelle de Figeac et Cahors (associations pour les personnes en souffrance psychique, traumatisées crâniennes, cérébro-lésées) pour une journée créative, conviviale.

Ce Sentier d'Art animé par des balades contées et la cinquième Fête du Conte attirent nombre de spectateurs amateurs de traditions régionales autour du patrimoine local. Ces projets pérennes désormais attendus du public sont soutenu par le Conseil Général et la Commune de Predeignes.

En parallèle l'association continue ses animations locales avec les Causeries mensuelles à thèmes, les cours de Yoga/ Yoga



Nidra, Relaxation et Méditation de santé de mi septembre à fin juin.

Les dates à retenir:

- CONTES de Saison le 21 Juillet à 16h sur le chemin des totems (RV devant la Mairie).

Suivi à 18h de l'inauguration de la 6ème saison du Chemin des Totems au siège de l'association.

- FÊTE DU CONTE 14, 15 et 16 août: le 14 à 20h30 «Contes des lavandières et du lavoir» au lavoir de Predeignes - Le 15 août à 16h : Contes des Origines musicaux en balade sur le chemin des totems suivi de jeux de contes - Le 16 août de 9h à 17h30 Atelier «La créativité par les contes» et à 20h30 derrière l'église, Dame Jocelyne costumée vous contera en s'accompagnant du psaltérion à archet, de la cithare et lyre harpe, les «Contes Médiévaux». <http://conteusecithariste.free.fr>

- EXPOSITION du 2 juillet au 29 août au siège de l'association des Peintures, Sculptures et poteries Rakus de Jocelyne Escudero.

<http://j.escudero1.free.fr,artitsteraku.wordpress.com>

Renseignements & Réservations: Association Trace et Couleurs / 06 18 57 39 75 tracetetcouleurs@gmail.com

UNE ANNEE AVEC LE PILOU



MERCI A TOUS



LE PETIT THÉÂTRE DU SÉGALA

Le bilan de notre année théâtrale tient sur un confetti !! Au théâtre, on appelle ça « faire relâche ». Plus précisément, nous avons fait trois « sorties » avec le spectacle rodé en 2016-2017 : « Tous des malades ! » ; déplacements variés et bien sympathiques à Figeac, pour « Fermes de Figeac » qui avait créé un événement début juillet 17, à Latronquière, un après-midi récréatif à l'EHPAD en octobre (d'ailleurs, nous avons pris un abonnement semestriel) et à Lavitarelle, le 8 décembre, le Noël de la municipalité pour leurs anciens et les enfants de l'école primaire.

La troupe a profité de cette parenthèse pour chercher, lire, choisir et commencer à monter deux spectacles : une grande pièce pour l'automne prendeignois et une pièce de sketches pour Ségala'arts. C'est reparti ! Et sur les chapeaux de roues !

Pour la troupe,
Anne Bourguignon

ASSOCIATION 46 POTRON-MINET

Cette année nous avons eu encore beaucoup de chats à stériliser. Depuis l'été dernier 15 chats ont été stérilisés sur notre commune : dans le Bourg, à Lavigayrie, à La Vitalie, et à Labrugayrie. Il en reste encore d'autant que des personnes irresponsables et indécates déposent sur le bord de nos routes chattes pleines ou chatons encombrants... !

Savez-vous qu'une chatte sans moyen de contraception peut avoir 4 portées par an soit 16 chatons et 150 durant toute sa vie... Faites stériliser vos chats. ...Si besoin nous pouvons vous aider. 30 Millions d'Amis ou la Fondation Brigitte Bardot nous envoie quelques bons de stérilisation (auxquels il faut quand même ajouter un supplément).

Sur notre nouveau site 46potronminet.jimdo.com vous trouverez des informations et un bulletin d'adhésion.

En cas de besoin n'hésitez pas à nous appeler au 06 83 33 13 32
Michèle Beyne

Informations

VERS UN DÉBIT INTERNET DE MEILLEURE QUALITÉ

Le Département du Lot s'est fixé comme priorité n°1 l'accès de tous les Lotois au très haut débit. Le syndicat mixte Lot numérique a été créé pour concrétiser cette ambition. L'objectif est de répondre aux besoins actuels et aux usages à venir pour les



foyers et l'ensemble des acteurs du territoire.

En décembre dernier, le syndicat a signé un contrat de délégation de service public avec l'opérateur Orange pour construire et exploiter un réseau de fibre optique qui desservira tous les

foyers (FTTH). Pour mener ce projet, Orange a créé une filiale dédiée baptisée ALL'FIBRE. Le calendrier de déploiement établi sur cinq ans. La mise en service du FTTH sur l'ensemble de la commune de Predeignes est prévue durant l'année 2020.

Pour rappel, la commune a bénéficié en 2013 d'une opération qui a permis d'augmenter les débits ADSL.

Vous pouvez retrouver ces informations ainsi que la carte du déploiement sur le site Lot.fr :

<https://lot.fr/plus-de-d-bit-quand>.

Dans le courant de l'année 2018, le délégataire ALL'FIBRE ouvrira un site internet d'information à destination du grand public qui permettra notamment d'effectuer des tests d'éligibilité et de suivre l'avancement du déploiement.

CREATION DE PISTES D'EXPLOITATION FORESTIERE

Améliorer l'accès à vos parcelles

... préalable indispensable pour la gestion de votre forêt!

Cette aide est un forfait qui dépend de la longueur de la piste créée:

- ▶ 3 € / ml (mètre linéaire) pour la création d'une piste
- ▶ 35 € / ml de passages busés



Création d'une piste forestière

Le montant des aides par chantier ne pourra pas excéder un total de 1 500 € et de 80% du montant HT de la facture acquittée.

Vous pouvez donc bénéficier d'un remboursement jusqu'à 1 500 € pour créer une piste forestière !

CONTACTS

À votre service

Vous pouvez bénéficier d'une assistance gratuite dans la réalisation de vos projets qui peut aller :

- ▶ D'un conseil technique de gestion à l'exploitation raisonnée de vos bois;
- ▶ Du boisement ou de l'amélioration de vos peuplements à la réalisation de voiries forestières;
- ▶ D'un soutien pour le montage d'un dossier de demande d'aide forestière communautaire.



CRPF antenne Nord Lot
Floire GIRAUD

Lasfauries 46130 BRETENOUX

Tél. : 05 65 11 63 23

06 70 05 50 10

Email : floire.giraud@cnpf.fr

www.crpfi-midi-pyrenees.com



La Délégation Occidentale du Centre National de la Propriété Forestière
Etablissement public chargé de développer et d'orienter la gestion des forêts privées.

Conception : CRPF Occitanie - 2018 Crédits photos : CRPF Occitanie et PhotoFor

AIDES FORESTIERES DU GRAND FIGEAC

Propriétaires forestiers...



GRAND-FIGEAC
AIDES FORESTIERES AUX PROPRIETAIRES DE PETITES PARCELLES



Bénéficiez d'un soutien financier pour valoriser votre forêt !

Votre communauté de Communes et vos élus locaux s'impliquent dans le développement de la filière forêt-bois du territoire.

REBOISEMENT ET BOISEMENT

Planter ou replanter



Reboisement après exploitation d'une forêt mûre ou déperissante

ou

Boisement de friches ou landes ne pouvant pas être exploitées au niveau agricole

Pour des projets de 0,50 ha à 2 ha

(au-delà, des aides sont disponibles par la région)

- ▶ Travaux réalisés par une entreprise : 50% du montant HT des factures acquittées.
- ▶ Travaux réalisés par les propriétaires eux-mêmes : subvention forfaitaire de 800€/ha planté.

Le montant des aides par projet est plafonné à 1 750€ HT/ha pour un reboisement et 1250€ HT/ha pour un boisement.

Vous pouvez donc bénéficier d'un remboursement jusqu'à 3 500€ si une entreprise fait les travaux !

OPERATIONS SYLVICOLES

Améliorer sa forêt

Pour des projets de 0,50 ha à 4 ha



Eclaircie d'un peuplement de feuillus

Les opérations sylvicoles éligibles:

Pour les résineux : 1ère éclaircie déficitaire, dépressage, élagage.

Pour les feuillus : balivage de taillis, 1ère éclaircie sélective ou retard d'éclaircie, dépressage, élagage.

- ▶ Travaux réalisés par une entreprise : 300€/ha ou 500€/ha pour le châtaignier
- ▶ Travaux réalisés par les propriétaires eux-mêmes : 150€/ha ou 250€/ha pour le châtaignier

Vous pouvez donc bénéficier jusqu'à 2000€ d'aides pour améliorer votre peuplement !

RENOUVELLEMENT DE TAILLIS DE CHATAIGNIER

Rajeunir ou transformer son taillis de châtaignier

Coupe de renouvellement des taillis de châtaignier vieillis pour permettre leur amélioration future ou préparer leur transformation.

Pour des projets de 0,50 ha à 4 ha

- ▶ Travaux réalisés par une entreprise : 600 à 850 €/ha selon la pente
- ▶ Travaux réalisés par les propriétaires eux-mêmes : 300€/ha

Vous pouvez donc bénéficier jusqu'à 3400€ d'aides pour renouveler vos taillis de châtaignier vieillis !



Vieux taillis de châtaignier à renouveler

COMMUNE DE PRENDEIGNES

Note informative sur l'élaboration de la Carte Communale

Comme vous le savez, dans un précédent journal, nous évoquions le lancement du projet de carte communale pour la commune de Prendeignes.

Pour mémoire, l'élaboration de ce document d'urbanisme guidera le développement urbain de la commune pour la décennie à venir.

SCHEMA DE SYNTHESE ILLUSTRANT LE DEROULEMENT DE LA PROCEDURE :



Depuis le lancement de ce projet, le diagnostic territorial a été élaboré et présenté aux élus communaux et aux personnes publiques associées, fin 2017. Ce diagnostic a été établi en croisant diverses sources de données : revue bibliographique, analyse statistiques, analyse des études réalisées, questionnaires (grand, Figeac, commune, concessionnaires de réseaux, etc), visites de terrain, enquête agricole, etc. Le diagnostic a été l'occasion de dresser un portrait du territoire et de dégager les enjeux de développement. Vous trouverez dans les pages suivantes les conclusions par thématiques.

Sur ces bases et en concertation avec les acteurs locaux et institutionnels, la commune, accompagnée de la Communauté de Communes, élabore actuellement le projet, conformément aux dispositions du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays de Figeac, lequel vise à :

- organiser le développement et l'urbanisation du territoire communal dans la périphérie du centre bourg mais également des hameaux,
- de créer une réserve foncière
- de respecter et protéger les zones agricoles.

Le projet ainsi élaboré fera l'objet :

- prochainement d'une réunion publique d'information visant à présenter le projet de Carte Communale
- après arrêt du projet et consultation de la CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers) et de la Chambre d'Agriculture, d'une enquête publique au cours de laquelle les citoyens pourront prendre connaissance du projet et exprimer leurs observations.

DEMOGRAPHIE

Constats	Enjeux
<p>222 habitants en 2013.</p> <p>Une tendance à la hausse de la population communale depuis 1999.</p> <p>Proximité du pôle urbain de Figeac : Facteur d'attractivité pour l'accueil d'une nouvelle population.</p> <p>La croissance démographique globale observée sur la commune est due exclusivement au solde migratoire.</p> <p>En 2013, 90 % de la population communale résidait dans le même logement depuis 5 ans.</p> <p>144, l'indice de vieillissement sur la Commune de Prendeignes en 2013 (population vieillissante).</p> <p>La tranche d'âge dominante est celle des 60 -74 ans : 36,4 %.</p> <p>La tranche d'âge la moins représentée est celle des 15 - 29 ans : 11,1 %.</p> <p>104 ménages sur le territoire en 2013. 2,1 : le nombre moyen des personnes par ménage en 2013.</p> <p>La taille moyenne des ménages a diminué passant de 3,1 personnes par ménage en 1968 à 2,1 en 2013.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir la croissance démographique communale. L'accueil de nouvelle population pourra passer par la création de logements neufs, de logements locatifs, la réhabilitation, le changement de destination ou encore la reconquête de logements vacants. Favoriser l'accueil de jeunes couples en âge d'avoir des enfants ou de couples avec enfants, en privilégiant un accueil continu pour un équilibre de besoins et un rééquilibrage de la structure de la population vieillissante. Préserver le maintien sur le territoire de la population en place (petits ménages, population vieillissante, etc.). Proposer des équipements et des types de logements adaptés à la population en place et à celle que l'on souhaite accueillir, en s'appuyant sur l'existant. Des enjeux nécessitant de se positionner sur les questions suivantes : selon quels équilibres (populations, logements...)? selon quelle répartition géographique (vis à vis des réseaux...)?

EQUIPEMENTS / RESEAUX

Constats	Enjeux
<ul style="list-style-type: none"> Services publics présents sur la commune : Mairie et bibliothèque municipale. Pas d'établissement scolaire. Une salle d'animation. Un bar associatif. Terrains de sport (tennis) Pas d'équipement de santé. Plus de 10 associations. 2 routes départementales qui structurent le territoire : RD 76 et RD 86. Important maillage de voies secondaires desservant l'ensemble des hameaux. Places de stationnement sur le bourg La commune est desservie par la ligne TSC04 - C02 pour le ramassage scolaire. Service de Transport à la demande assuré par le Grand Figeac. Un accès moyen au service de télécommunication. Gestion du réseau de distribution en eau potable assurée par le Syndicat AEP Sud Ségala. Pas de captage d'eau destinée à la consommation situé sur le territoire de la commune. 1 STEP, capacité 70 EH utilisé à 4 % Collecte et transports des ordures ménagères : compétence intercommunale Le bourg en assainissement collectif, les hameaux en assainissement individuel. 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir les services publics présents sur le bourg, Soutenir l'adéquation équipement / réponse aux besoins, notamment en ce qui concerne les réseaux et les ressources (AEP, assainissement...), Poursuivre la desserte et l'accessibilité piétonne du bourg, vers notamment les espaces de vie. Soutenir la centralité du bourg, tout en préservant son caractère traditionnel et patrimonial. <p>Des enjeux nécessitant de se positionner sur les questions suivantes:</p> <p>Selon quel équilibre? A quelle échelle soutenir le rayonnement local ou extra-territorial ? Quelle intervention de la Communauté de Communes ?</p>

ENVIRONNEMENT (paysage naturel, environnemental et risques)

Constats	Enjeux
<ul style="list-style-type: none"> Une entité paysagère identitaire : Le Ségala lotois 1 ZNIEFF de type 1 et 1 ZNIEFF de type 2 Pas de sites Natura 2000. Trame verte et bleue. Risque d'inondations. Risque de feu de forêt : très faible. Risque sismique : très faible Risques de retrait gonflement des argiles avec un aléa faible. 	<p>Préserver le patrimoine naturel et paysager, et notamment le patrimoine identitaire.</p> <p>Protéger le patrimoine paysager et environnemental.</p> <p>Prévenir les risques.</p>

LOGEMENT

Constats	Enjeux
<p>174 logements en 2013, en augmentation depuis 1968 (+ 65 logements)</p> <p>60 % de résidences principales, 35 % de résidences secondaires et 5 % de logements vacants en 2013.</p> <p>En 2013, 82,1 % des habitants sont propriétaires de leur résidence principale (86 ménages). Part de locataires : 14,2 %.</p> <p>95,5 %, le taux de maisons individuelles en 2013.</p> <p>OPAH lancé en septembre 2011 sur l'ensemble du territoire du Grand Figeac. PIG lancé en janvier 2016 pour une période de 3 ans. Au total, 7 dossiers ont été déposés dans le cadre du OPAH et un seul dans le cadre du PIG.</p> <p>8 logements ont été autorisés entre 2007 et 2016 inclus.</p> <p>1 logement neuf et 7 par changement de destination.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • adapter l'offre en logements aux besoins de la population en place et attendue (petits logements, accessibilité, proximité des commerces et services, locatif, accession, foncier à bâtir, changement de destination, etc.). • poursuivre et/ou engager des politiques de renouvellement urbain, nécessitant un projet urbain global afin que les constructions nouvelles ne compromettent pas le réinvestissement de l'existant. • engager une politique plus économe en terme d'urbanisation. <p>Des enjeux nécessitant de se positionner sur les questions suivantes : Selon quel équilibre? Selon quelle répartition géographique et quelle répartition entre le neuf et l'existant ?</p>

SOCIO-ECONOMIQUE

Constats	Enjeux
<p>76,2 %, le taux de population active sur la commune en 2013.</p> <p>Taux de chômage de 15,5 % en 2013 contre 9 % en 2008.</p> <p>30,9 ; la valeur de l'indicateur de concentration de l'emploi pour la commune.</p> <p>14 établissements (hors secteur agricole) au 1er janvier 2015 ; 2 établissements créés en 2015 ;</p> <p>La totalité d'établissements sont des structures de moins de 9 salariés.</p> <p>Maillage commercial faible.</p> <p>Office de tourisme intercommunal</p> <p>Patrimoine architectural à mettre en valeur ;</p> <p>Manifestations saisonnières.</p> <p>Un tourisme sportif de pleine nature.</p> <p>3 gîtes labélisés, 3 gîtes non labellisés.</p>	<p>Participer au développement économique du territoire, notamment à l'échelle communale dans le respect des enjeux et des dispositions du SCoT.</p> <p>Favoriser le maintien des activités et services présents sur la commune.</p> <p>Soutenir et renforcer l'activité touristique : conforter les activités touristiques existantes.</p> <p>Soutenir le maintien et le développement des exploitations agricoles. Veiller notamment à préserver le territoire du mitage et de l'urbanisation des terres agricoles.</p> <p>Des enjeux nécessitant de se positionner sur les questions suivantes : Selon quel équilibre? Selon quelle répartition géographique ? A quelle échelle soutenir le rayonnement local ou extra-territorial ? Quelle intervention du Grand Figeac ?</p>

ENVIRONNEMENT (paysage bâti)

Constats	Enjeux
<ul style="list-style-type: none"> • Un mitage du paysage présent mais assez peu préjudiciable à l'activité agricole. • Un territoire communal maillé par des hameaux à vocation principalement résidentielle (mais qui ne disposent d'aucun service). • Des éléments de patrimoine et de petit patrimoine à préserver. • Un caractère patrimonial du bourg à préserver: bâti ancien, entrées de ville, maillage vert, ouverture sur le grand paysage, etc 	<ul style="list-style-type: none"> • Affirmer la centralité du bourg, poursuivre la qualification des entrées de bourg et des espaces publics... • Préserver hameaux et groupes de constructions tout en permettant des évolutions. Evolutions à définir selon les enjeux et les contraintes. • Protéger les éléments de patrimoine, • Favoriser la réhabilitation du bâti et le changement de destination. • Préserver la qualité architecturale du bâti • Organiser le développement du territoire en intégrant des principes de gestion économe de l'espace, et en intégrant les contraintes locales (risques, enjeux paysagers, enjeux agricoles, enjeux environnementaux, réseaux, histoire de l'occupation du territoire...). • Affirmer et définir des secteurs prioritaires de développement de l'urbanisation semble également primordial afin de structurer l'évolution du bourg. <p>Une réflexion communale s'impose sur les choix de l'urbanisation, sur le bourg et ses secteurs d'extensions.</p>

Jetons mieux en triant les déchets recyclables

TOUS LES EMBALLAGES

Carton



Boîtes et briques

Métal



Canettes, boîtes de conserve, aérosols, barquettes

Plastiques

Chez nous, ils se recyclent tous !

Pots, boîtes Flacons, bouteilles et tubes Sachets, films



Barquettes



Assiettes et gobelets



Barquettes, cales d'emballage

+ TOUS LES PAPIERS

Journaux, revues, prospectus, enveloppes, feuilles, etc.
Non souillés

+ LES PETITS EMBALLAGES MÉTALLIQUES



Bouchons, couvercles et capsules



Dosettes café, thé...



Emballages de portions individuelles



Pas de piles



Bougies chauffe-plats



Feuilles aluminium froissées



Opércules

Quelques précisions :

Ne déposez rien qui puisse blesser un agent de tri (verre, seringue...)
Les autres objets en plastique ne se recyclent pas actuellement (jouets, ficelles...)
Inutile de laver les emballages : il suffit de bien les vider.
Aplatir les gros cartons pour éviter l'encombrement du bac vert.

...ET TOUT LE RESTE :
dans le bac marron / gris
ou (selon le cas) à la déchetterie



Horaires d'ouverture des déchetteries des environs

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BAGNAC/CELE	Fermé	9h-12h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h
FIGEAC	9h-12h	9h -12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h
LACAPELLE MARIVAL	Fermé	9h-12h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	9h-12h
LATRONQUIERE	14h-18h	14h-18h	9h-12h	Fermé	9h-12h	9h-12h

Les déchetteries sont fermées les dimanches et les jours fériés



FOCUS SUR LE TRI DES DECHETS RECYCLABLES - GRAND FIGEAC 2017

Pour le tri des déchets recyclables, le SYDED applique un tarif différencié, qui tient compte du taux de refus et de la performance de recyclage.

Avec un taux de refus élevé (26%) et une performance de recyclage faible (55.4 kg par habitant), le tarif du tri sur 2017, pour le Grand Figeac a été de 78 euros/tonne. Ce chiffre est à comparer avec le tarif moyen de 65 euros/tonne et avec le tarif de la meilleure collectivité du Lot qui n'a payé que 55 euros/tonne.

Nos déchets, combien ça coûte ?

La gestion des déchets, ça rapporte des bénéfices.

Faux :

Pas de bénéfice financier, dans le cadre du service public (sur le Lot) : les recettes compensent les dépenses

Vrai :

Il y a des bénéfices d'une autre nature :

- économique et social (création d'emplois non délocalisables)
- environnemental (fermeture des décharges non autorisées et fin des nuisances, résorption des dépôts sauvages, et valorisation des déchets pour économiser les ressources ou produire de l'énergie.

Les déchets coûtent de plus en plus cher !

Vrai :

- la gestion des déchets consistant à tout collecter en même temps et à abandonner dans des décharges était bien moins coûteuse avec, en contrepartie, un impact environnemental lourd (risques sanitaires, pollution du milieu naturel et aquatique...)
- désormais, les coûts progressent au même rythme que le coût de la vie et les collectivités subissent les hausses généralisées au même titre que les consommateurs
- les quantités de déchets peinent à se réduire, en cause nos modes de consommation qui

évoluent trop lentement ...

Ce service, qui coûte en moyenne 120 €/an à chaque habitant, = 6 mois d'abonnement téléphonique ou 1 mois de cigarettes pour un fumeur

Je ne peux pas agir sur ma facture !

Faux :

Chacun peut, à titre individuel, influencer sur le coût de gestion des déchets.

Comment ?

1. En triant mieux :
 - le coût du tri est impacté par les erreurs ; il serait de 0 € si le tri était parfait.
 - traiter les ordures résiduelles coûte 2 fois plus cher que de recycler les emballages.
2. En jetant moins : éviter le gaspillage, composter ses restes de repas, changer son comportement d'achat...
3. En ayant un comportement civique (pas de dépôts aux pieds des bacs, pas de vandalisme... qui entraînent des coûts supplémentaires pour la collectivité)

Vrai :

Malgré les efforts individuels, globalement, ce sont les efforts collectifs qui permettront une maîtrise de la facture. Sans les efforts de chacun, l'impact est faible, sauf si à terme évolution du mode de facturation (selon service rendu / quantités).



PRENDEIGNES -46-

Ségala'Arts

14^e ÉDITION

Festival des Arts de la Rue
et des Champs !

Vendredi & Samedi
27 et 28 juillet 2018

THÉÂTRE DE RUE
& MUSIQUE...

- > CONCERTS
- > SPECTACLES
- > ANIMATIONS
- > ATELIERS...

BUVETTE & RESTAURATION

www.prendeignes.fr

Infos / Réservations
06.87.38.86.89
lepilou@prendeignes.fr

Repas champêtre à partir de
19h00 les soirs

VENDREDI 27 JUILLET	
14h30	Planches de salut Le Petit Théâtre du Ségala
15h30	Café gourmand musical Le Méca-Musik
16h30	Atchoum Les Cubiténistes
17h30	Chorale publique Label Z
21h00	Apostrophe(s) Les Chiennes Nationales
22h30	Concert Dya Zen Zero

SAMEDI 28 JUILLET	
14h30	Café gourmand musical T'chica BOUM
15h30	Le Dit de l'Herberie La famille Vicenti
16h30	De l'or dans les mains Cie En chantier(s)
17h30	Ami(s) Cie Déjà Conseillé à partir de 10 ans
20h15	Boxon(s) Le Petit Théâtre de Pain Conseillé à partir de 12 ans
22h00	Concert Les Barbeaux

Cette 14^{ème} édition du festival Ségala'Arts affirme encore et toujours le désir d'ouverture de collaborations et de partage.

L'association Le Pilou vous invite à prendre part à cette nouvelle édition qui se veut, une fois encore, porteuse de la mise en valeur des rencontres, de la création artistique, du partage des savoir-faire, des valeurs immatérielles, de la découverte...

Le festival Ségala'Arts, c'est l'espace et l'opportunité de la rencontre avec un village, entre le public, les artistes et leurs œuvres.

Venez partager cette dynamique... Bon festival à toutes et à tous!



VENDREDI 27 JUILLET	
14h30	Planches de salut Le Petit Théâtre du Ségala
15h30	Café gourmand musical Le Méca-Musik
16h30	Atchoum

